



## Repas de fin d'année à la PFMA : Une addition salée...

SUD n'a jamais été partisan des « grands moments de convivialité avec le patron ». Cette fin d'année 2015 n'a pas dérogé à la règle. A la PFMA de Pantin, on a atteint les sommets du mépris et de l'injustice. Pour ceux qui pensent encore que Coliposte est une grande famille, voilà un petit retour sur cette soirée inoubliable... La direction locale a pris une première mesure : seuls les encadrants ont le droit d'emmener leur enfants. A croire que pour eux les enfants n'ont pas la même valeur. Les boissons n'étant pas comprises, la direction a voulu imposer aux agents de payer leur verre de Coca pendant que le staff de l'agence sirotaient du champagne.



## La prochaine fois : Boycott !!!!

### ACP Bagneux : Tout doit disparaître !!!

La fermeture de l'ACP Bagneux est prévue pour avril 2016. Pour SUD, cette décision unilatérale de la direction est sans fondement, car c'est une agence où tous les voyants étaient au vert. A l'annonce du projet, la colère des agents s'est manifestée par une grève massive avec rassemblement en commun avec les collègues de Keller devant la DOTC le 19 juin 2015. Nous avons à l'époque soumis au vote une expertise indépendante sur le transfert de Keller à Paris-Ouest pour faire la lumière sur le 1er étage de la fusée du projet. Malheureusement, les représentants FO et CFDT se sont prononcés contre !



A l'heure actuelle, le désarroi est total avec une direction qui commence son travail de destruction du collectif en utilisant la cellule de mobilité. En effet, celle-ci intervient pratiquement chaque jour pour inciter les agents au départ par tout les moyens possible (rupture conventionnelle, mutation en province ou IDF). Un travail de sape efficace pour le moment avec déjà 12 départs alors que le projet n'est pas encore lancé officiellement (sic).

Pour ne pas se faire tondre la laine sur le dos, l'heure doit être à la mobilisation des collègues de l'agence sachant qu'un CHSCT d'information se tiendra le 1er février et que le CHSCT de consultation se déroulera fin février.

.....  
: **Expertise Vrac/Picking :**  
: **On lâche rien !!**  
: Après bien des difficultés, et  
: grâce à l'obstination des  
: représentants du CHSCT, la  
: direction de La Poste a fini par  
: accepter le démarrage d'une  
: expertise sur le vrac picking.  
: Cette expertise a été votée  
: car, malgré les beaux discours  
: de la direction sur le  
: vrac/picking, nous pouvons  
: constater au quotidien la  
: dégradation des conditions de  
: travail engendrée par ce nou-  
: veau process.  
: **Cette expertise sera effec-**  
: **tuée par un cabinet indépen-**  
: **dant sur 5 agences : Bois**  
: **d'Arcy, Nanterre, Bondy,**  
: **Saint-Ouen et Lognes.**  
: Nous attendons les recom-  
: mandations sans pour autant  
: se faire trop d'illusions. Le rap-  
: port d'expertise nous donnera  
: une photographie, mais c'est  
: bien par la seule mobilisation  
: du personnel que l'on obtien-  
: dra des avancées significa-  
: tives.  
: **Sur ce dossier comme sur**  
: **d'autres n'hésitez pas à**  
: **contacter les repésentants**  
: **SUD au CHSCT du NOD Ile-**  
: **de-France**  
: .....

## PFC Gennevilliers :

### Une direction revancharde !!

La direction de la PFC a décidé de mener une attaque en règle contre le CHSCT. En effet, elle conteste systématiquement les expertises votées et en profite pour dénigrer les membres du CHSCT qui seraient responsables des dysfonctionnements : On croit rêver !!!

La dernière tentative concerne le chantier Export où l'encadrement répète à qui veut l'entendre que



les militants SUD ont empêché l'amélioration des conditions de travail. **De qui se moque t'on ?** C'est l'inspection du travail lors du CHSCT du 9 octobre 2015 qui a déclaré : « Vous ne pouvez pas présenter à l'ordre du jour le point sur le chantier, les travaux ont commencé

sans consultation du CHSCT ». En effet, le code du travail (article L4612-1, modifié par la loi du 5 août 2015, article 262 et article L4612-8), précise que pour toute décision d'aménagement modifiant les conditions de travail, le CHSCT doit être consulté. Cerise sur le gâteau la direction n'a même pas pris la peine de fournir les rapports du médecin de prévention, de l'ergonome, le nombre exact de colis et surtout la force de travail envisagée qui est passée de quatre agents à un ou deux maximum.

**Dernière minute :** Les rendus de jugement pour les contestations d'expertises sur les RPS et les toners d'encre sont prévus pour les 5 et 10 février 2016

**Nous vous tiendrons bien sûr au courant**

## PFC Moissy : La lutte continue

L'entreprise de sous-traitance choisie par La Poste est ARES Service, entreprise de réinsertion. ARES propose à ses employés des CDD spécifiques d'une durée de 18 mois, pouvant être reportés exceptionnellement à 24 mois. Ces employés doivent avoir un accord avec Pôle Emploi, et être chômeurs de longue durée. L'objectif d'ARES serait de les faire "rebondir" afin de trouver un autre emploi, et La Poste est utilisée dans ce contexte comme "entreprise tremplin". En moyenne, ces salariés restent 11 ou 12 mois chez ARES. L'activité d'ARES est financée à 80% par ses revenus, et à 20% par des subventions d'Etat. (10.000 euros par an, par agent embauché).

**La précarité toujours la précarité, voilà la politique de la PFC Moissy, le volet financier au détriment des conditions de travail et des salaires.**

Une journée de grève a eu lieu le 6 janvier jour de l'entrée officielle de la sous-traitance. Par cette mobilisation les collègues de Moissy ont réaffirmé massivement leur opposition à l'introduction de la sous-traitance. Ils ont envoyé, par la même occasion, un message fort à la direction qui sait qu'elle sera surveillée comme le lait sur le feu dans son utilisation de la précarité. Les collègues sous-traitants seront bien entendu défendus au quotidien par nos camarades.

**Les représentants SUD et le personnel lutteront toujours contre le diktat patronal. Pour les soutenir n'hésitez pas à signer la pétition en ligne :**

<http://soutienauxpostiers.sudtmt.org>

## Challenge de fin d'année: Notre santé ne vaut pas 150€

La direction a décidé de reconduire le dispositif du «sur-challenge» en versant 150€. Petit tour de passe passe comme ces deux dernières années cette surprime se calculera sur le Bonus du dernier trimestre et non pas sur la période plus courte du challenge. Il n'y a pas de petite économie...SUD rappelle son opposition à toute prime de présenteisme et continuera à se battre pour l'obtention d'un 13ème mois

## Contrôle médical patronal : SUD dit STOP

La fédération SUD PTT édite un guide pour tout savoir sur le contrôle médical patronal :

Notre direction se sert au quotidien des contrôles médicaux comme une arme contre les travailleurs du colis.

Ces contrôles sont la majorité du temps entachés d'irrégularités.

N'hésite pas à contacter le syndicat en cas de problème pour que l'on puisse vous accompagner dans vos démarches, notamment en cas de retrait des indemnités journalières..



## Grève nationale : Il y a urgence !!

SUD PTT est présent au côté des personnels et les représente quotidiennement tant au niveau national que local, sans jamais oublier de mettre en avant l'unité. Il faut proposer aux postières et postiers une grève nationale, tous services pour contrer le plan stratégique de La Poste.

**Mais nous le savons, des négociations à froid, sans lutte des personnels, restent souvent limitées. Il faut donc mettre la pression à nos directions, par les luttes, pour que nos revendications ne restent pas lettre morte.**

C'est l'objet de la proposition faite par la fédération SUD-PTT à l'ensemble des fédérations : porter une expression commune contre ce projet qui se concrétisera au colis par la mise en place des organisations innovantes et la remise en cause des maigres acquis sociaux des travailleurs du Colis.

C'est pourquoi le syndicat SUD TMT appellera à une intersyndicale sur la DOTColis.



## Exprimons notre colère

## Imposons nos revendications par la lutte